

nous sommes heureux de songer que nos terrains de pêche sont les plus vastes du monde; nous sommes les possesseurs de millions d'acres de terre arable au sol fertile, et de bien d'autres ressources qu'on ne saurait nous enlever. Déjà nous recueillons les fruits de la pratique intelligente des divers arts utilisés dans l'exploitation de notre pays; et nous nous rendons compte de l'importance qu'il y a pour nous de ne pas dissiper notre bien, mais d'en faire l'exploitation la plus sage, de manière à ce que le Canada devienne aussi puissant et aussi riche que la république qui nous borne au sud.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de proposer la transmission à Son Excellence le Gouverneur général d'une humble adresse en réponse au discours du trône.

M. JOSEPH P. TURCOTTE (comté de Québec. (Texte.) Monsieur l'Orateur, je désire appuyer la motion de l'honorable député de Charlotte (Wm F. Todd). Je le fais avec d'autant plus de satisfaction que nous avons tous deux enlevé un comté à la loyale opposition de Sa Majesté pour en faire hommage au Gouvernement actuel.

C'est ainsi que le comté de Charlotte, baigné par l'Atlantique et traversé par cette historique rivière Sainte-Croix où Champlain faisait son premier essai de colonisation dans le pays et le glorieux comté de Québec, théâtre de nos légendaires champs de bataille et où se conservent les plus pures traditions de la province française du Dominion, ont tous deux affirmé leur confiance dans la politique libérale et progressive qui inspire nos hommes d'Etat depuis plus de douze ans. Le sentiment populaire ainsi manifesté dans nos campagnes, sans distinction de lieux, de croyances ou d'origines, est un sûr indice que le gouvernement travaille dans l'intérêt du pays.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, il s'agit de prendre en considération le discours du trône et de donner expression au sentiment de cette Chambre. Je partage l'opinion de l'honorable député de Charlotte qui propose de remercier Son Excellence de sa courtoisie envers les Communes et de le féliciter de la politique générale de son Gouvernement. Il me semble que ce devrait être l'opinion unanime, si je tiens compte de ce qui s'est passé dès notre première séance.

J'étais venu siéger ici avec une certaine prévention, car j'avais appris par les journaux que c'était l'endroit des interminables discussions et de l'obstruction à outrance. Ce préjugé est déjà disparu. J'ai entendu le premier ministre faire, au début de cette session, une proposition de la plus haute importance. Il s'agissait de décider qui présiderait aux débats de cette Chambre pendant la durée de cette législature. La proposition a été faite; elle a été adoptée sans discussion, et nous avons aujourd'hui

l'honneur d'avoir à notre tête un homme d'expérience, dont les services passés sont la plus sûre garantie de la sauvegarde de la dignité de cette Chambre. Cela me porte à croire, monsieur l'Orateur, qu'il est dans la tradition de la droite de ne proposer que d'excellentes mesures, ce qui enlève à l'opposition tout prétexte à les critiquer. Nous ne pouvions vraiment inaugurer la législature et la session sous de plus heureux auspices.

Et si nous passons maintenant à la considération du discours du trône, j'y vois deux parties bien distinctes. La première témoigne des excellents rapports du représentant de la couronne avec les représentants du peuple. Cette bienveillance du chef de l'Etat n'est pas seulement l'affaire d'us et coutumes parlementaires. Nous savons que Son Excellence est animée de sentiments patriotiques à l'égard des Canadiens; nous en avons eu une preuve récente dans les inoubliables fêtes du Tricentenaire de Québec, auxquelles Son Excellence a consacré un éloquent paragraphe du discours du trône.

En entendant le représentant de la couronne, les splendeurs du Tricentenaire nous ont apparu comme une magnifique évocation. Nous avons vu le vieux Québec dans la féerie de son superbe décor: l'auguste héritier de notre souverain, dormant là-haut sous la protection des canons de la citadelle; autour de lui, les représentants officiels des diverses provinces de la confédération; des colonies sœurs, de plusieurs grands Etats; les flottes amies balançant sur les eaux du plus beau port du monde, les couleurs de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis—et partout, dans la plaine, des foules accourues de toutes les parties du pays et de l'étranger pour saluer l'immortel fondateur de la nation canadienne.

—Son Excellence fut, nous le savons, dans la limite constitutionnelle, l'âme inspiratrice et dirigeante de cette fête nationale. Il me semble que nous devons nous en souvenir et lui en être reconnaissants, et cette partie du discours du Trône mérite toute notre approbation.

La seconde partie se rapporte aux mesures proposées à notre étude. Je ne veux pas les énumérer en détail. Il se dégage de l'ensemble cette impression que l'action diplomatique de notre Gouvernement s'affirme de plus en plus. Ce fut de la diplomatie, et de la plus haute diplomatie, que cette célébration du Tricentenaire qui fit en quelque sorte osciller, pour un moment, l'axe de l'empire britannique, et qui donna l'illusion que la véritable entente cordiale entre deux grands peuples se scellait définitivement sur les champs de batailles témoins de leur héroïsme et de leur gloire.

Ce fut également de la diplomatie que de négocier, par l'entremise de nos ministres, ce traité de commerce avec la France qui